Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_06_14-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 28 MAI 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Arrondissement de LORIENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 28 mai 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 34

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. KIEN donne pouvoir à Mme LE GAL jusque 18h36
Mme PEYRE donne pouvoir à M. CARRERIC
Mme LOPEZ-LE GOFF arrive à 18h12

Mme DUMONT est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. COQUELIN

Régulièrement dans l'année, il est proposé d'examiner la situation des effectifs de la Ville au travers du tableau joint qui retrace :

- les postes vacants, suite à des départs d'agent·es (retraite, mutations, disponibilité, etc.) et qui font l'objet d'un renouvellement ou de transformations ;

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_06_14-DE

- les postes en attente de réussite à un concours, de la part d'agent·es titulaires ou de contractuel·les recruté·es sur des postes permanents, la collectivité s'étant notamment donnée comme objectif de limiter le recours durable aux contractuels sur emploi permanent.

Aujourd'hui, les ajustements correspondent au tableau synthétique suivant :

Emploi budgétaire supprimé		Emploi budgétaire créé		Motif
Adjoint technique ppal de 2ème cl	1			Fin de détachement et titularisation sur grade agent de maîtrise
Rédacteur	1			Nomination grade supérieur suite réussite concours
Bibliothécaire	1	Bibliothécaire ppal	1	Avancement de grade
Adjoint administratif ppal 2ème cl	2	Adjoint administratif ppal 1ère cl	2	Avancement de grade
		Rédacteurs	3	Promotion interne (détachement)
Rédacteur	1	Rédacteur ppal 2ème cl	1	Avancement de grade
Adjoint d'animation ppal de 2ème cl	12	Adjoint d'animation ppal de 1ère cl	12	Avancement de grade
Adjoint technique	1	Adjoint technique ppal 2ème cl	1	Avancement de grade
Adjoint technique ppal de 2ème cl	9	Adjoint technique ppal de 1ère cl	9	Avancement de grade
Adjoint technique ppal 2ème cl (31h30)	1	Adjoint technique ppal de 1ère cl (31h30)	1	Avancement de grade
Agent de maîtrise	1	Agent de maîtrise ppal	1	Avancement de grade
Rédacteur ppal 2ème cl	1	Rédacteur ppal de 1ère cl	1	Avancement de grade

Tous les crédits nécessaires figurant au budget communal,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L311-1 et suivants,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs pour l'adapter aux besoins de la population,

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et relations humaines du 18 mai 2026 et du Comité Social Territorial du 20 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les mesures précitées et le tableau des effectifs annexé en conséquence.

Article 2 : DONNE POUVOIR au maire pour procéder aux recrutements nécessaires, ainsi que celui des agents contractuels aux fins de renforts ou de remplacements des postes permanents, dans la limite des crédits budgétaires disponibles au chapitre globalisé 012.

Article 3 : DONNE POUVOIR au maire pour prendre et signer toutes les mesures afférentes à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)